



## CYCLE CERTIFIANT POUR

## INTEGRER LES COMPETENCES SANTE AU TRAVAIL

## DANS L'EXERCICE INFIRMIER

### OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de ce parcours, le stagiaire sera capable de :

1. Contextualiser la santé au travail et ses acteurs
2. Exercer son rôle d'infirmier(ère) au sein d'une équipe pluridisciplinaire
3. Accompagner l'entreprise et ses salariés collectivement et individuellement
4. Contribuer au repérage des dangers, à l'identification des risques professionnels et à la prévention
5. Contribuer à la prévention de la désinsertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des salariés.

L'objectif est d'obtenir la certification **INTEGRER LES COMPETENCES SANTE AU TRAVAIL DANS L'EXERCICE INFIRMIER.**

### PUBLIC VISE

La certification est accessible à tout-e candidat-e ayant obtenu son diplôme d'infirmier(ère) diplômé d'Etat (IDE), conformément à l'Art. R. 4623-29.

### PREREQUIS OU NIVEAU DE CONNAISSANCE PREALABLEMENT REQUIS

Être diplômé d'Etat et exercer dans un service de santé au travail.

### MODALITES

Parcours de 22 jours de formation répartis en 17 modules incluant un accompagnement personnalisé à distance pour la rédaction du mémoire

### MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Les formateurs alternent entre contenus théoriques et mises en pratique avec les outils suivants :

- Supports de formations power point, remises de documents complémentaires
- Activités interactives : jeux, brainstorming, quiz, cas pratiques, mises en situation...

### NOMBRE MAXIMUM DE CANDIDATS PAR SESSION

Afin de permettre des échanges qualitatifs, les candidats ne seront pas plus de 16 par session, hors rattrapages.

### FORMATEURS

Formateurs médecins du travail, Infirmier(ères) en santé au travail, ergonomes, consultants tous spécialistes de la santé au travail

## PARCOURS DE FORMATION

### **CONTEXTUALISER LA SANTE AU TRAVAIL ET SES ACTEURS : 28 heures**

1. Identifier les missions, les règles de déontologie et d'exercice applicables en santé au travail
2. Définir les rôles et missions du SST et identifier les enjeux au sein du système de santé au travail
3. Catégoriser les différents types d'entreprise en vue d'adapter l'information en matière de promotion de la santé
4. Identifier les différents acteurs de la prévention au sein du SST, dans les entreprises et dans la sphère institutionnelle, et définir leur rôle
5. Expliquer les différences entre prévention primaire, secondaire et tertiaire

### **EXERCER SON ROLE D'INFIRMIER(E) AU SEIN D'UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE : 35 heures**

1. Distinguer ce qui relève des actions prescrites des actions sur protocole et des actions liées au rôle propre de l'infirmier(ère).
2. Proposer des orientations pour la rédaction d'un protocole commun
3. Réaliser son diagnostic infirmier lors des entretiens infirmiers dans le cadre du suivi de santé
4. Adapter la réalisation des examens complémentaires dans le cadre du suivi individuel
5. Dépister les éléments nécessitant une orientation médicale
6. Rédiger en responsabilité sa partie du DMST (dossier médical en santé au travail)
7. Synthétiser les actions réalisées et informer sur ces dernières.

### **ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE ET SES SALARIES COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT : 35 heures**

1. Réaliser des fiches d'entreprise conformément aux dispositions réglementaires
2. Réaliser des actions en milieu de travail, notamment des observations de poste en utilisant les outils infirmiers
3. Concevoir des actions d'information collectives conçues en collaboration avec le médecin du travail
4. Animer des actions d'éducation à la santé en rapport avec l'activité professionnelle

### **CONTRIBUER AU REPERAGE DES DANGERS, A L'IDENTIFICATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET A LA PREVENTION : 42 heures**

1. Identifier les documents de l'entreprise pour étayer le repérage des dangers et des risques.
2. Analyser les conditions générales de travail et repérer les dangers présents dans une optique de prévention
3. Exercer un premier niveau de repérage des moyens de prévention mis en œuvre par l'entreprise
4. Proposer des pistes d'intervention complémentaires au médecin du travail.

### **CONTRIBUER A LA PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE ET AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES SALARIES : 14 heures**

1. Observer l'activité professionnelle d'un salarié à risque d'inaptitude à son poste de travail
2. Rédiger une observation des contraintes du poste en lien avec les problématiques de santé
3. Proposer des pistes pour un maintien dans l'emploi
4. Réaliser les entretiens infirmiers avec une optique de maintien en emploi
5. Dépister à travers un entretien infirmier les éléments relevant de la prévention de la désinsertion professionnelle nécessitant une orientation vers un médecin du travail

## PRINCIPES DE CERTIFICATION

La certification est délivrée lorsque le candidat a obtenu une note minimale de 10/20 aux épreuves définies dans le référentiel d'évaluation. Les résultats obtenus aux épreuves sont portés à l'attestation de fin de formation du candidat. Le parchemin de certification comportera le cas échéant une mention (très bien, bien, assez bien)

## MODALITES D'ORGANISATION DES EPREUVES D'EVALUATION

Les épreuves d'évaluation sont organisées via un système d'évaluation formative avec une évaluation de chaque compétence à la fin du parcours. Le temps de la soutenance est de 30 minutes. Le temps d'évaluation globale est de 90 minutes. Les modalités d'évaluation sont déterminées par compétences et chaque épreuve est validée de façon autonome. Chaque compétence est évaluée sur un nombre de points puis sur un total de 20.

## MODALITES D'EVALUATION

Cette certification est accessible avec des modalités d'évaluation différenciées en fonction des compétences à acquérir. La certification est délivrée en fonction des résultats obtenus à l'issue des évaluations prévues pour chaque compétence déclinée en savoir-faire OBSERVABLES.

## TYPLOGIES DES MODALITES D'EVALUATION UTILISEES PENDANT ET A LA FIN DE LA FORMATION

**EVALUATION SOMMATIVE** : le candidat est amené à répondre à une série de questions pour valider l'acquisition des connaissances nécessaires.

**REDACTION** : le candidat est amené à rédiger un mémoire de 6 à 10 pages dont l'objectif est d'analyser et de synthétiser une action à partir de la réalisation d'une visite d'information et de prévention ou de la mise en place d'une action d'éducation pour la santé ou sur un autre sujet à valider au préalable.

**CONFRONTATION** : à l'issue du parcours de formation, le jugement du candidat est confronté à la vision du jury par un examen oral d'une durée de 30 minutes, avec 15 minutes dédiées à la soutenance et 15 minutes dédiées aux questions du jury et réponses du candidat.

## DEROULEMENT DE L'EXAMEN/EPREUVE D'EVALUATION/CERTIFICATION

Les épreuves de présentation orale devant le jury à l'issue de la formation se feront dans une salle réservée à cet usage. Les épreuves pourront également être réalisées à distance en synchrone.

## COMMUNICATION DES RESULTATS AUX CANDIDATS






Le candidat est informé de ses résultats dès la délibération du jury et ensuite par écrit.

## PROCESSUS DE RATTRAPAGE

En cas de note inférieure à 10, le candidat pourra se représenter devant un jury dans l'année qui suit la première soutenance pour une seconde et ultime tentative. Il devra rédiger et présenter un nouveau mémoire et assurer une nouvelle soutenance. Si la note est inférieure à 10, il ne pourra prétendre à un rattrapage supplémentaire.

## Intégrer les compétences santé au travail dans l'exercice infirmier

### Cycle infirmier de santé au travail

	22 jours + 1 jour (soutenance)
	Nous consulter
	Infirmier(e)s
	6160 € HT - Repas inclus
	action soumise à validation

Référence: 12xCY002

*Ce cycle est destiné à des infirmier(e)s arrivant dans le secteur de la santé au travail pour exercer en SSTI ou devant collaborer avec des médecins du travail dans leur entreprise. Il permet aux infirmier(e)s d'acquérir les éléments essentiels pour la réalisation de l'ensemble des missions en équipe pluridisciplinaire.*

*La présentation d'un mémoire devant un jury clôt la formation qui décerne alors le certificat AFOMETRA. Ce certificat permet aux stagiaires qui le souhaitent d'intégrer la licence «sciences sanitaires et sociales – parcours santé travail» proposée par l'Université de Lille en une année.*

#### Prérequis

Être infirmier(e) diplômé(e) d'État et exercer dans un SST.

#### Objectifs

- Contextualiser la santé au travail et ses acteurs.
- Exercer son rôle d'infirmier(ère) au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Accompagner l'entreprise et ses salariés collectivement et individuellement.
- Contribuer au repérage des dangers, à l'identification des risques professionnels et à la prévention.
- Contribuer à la prévention de la désinsertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des salariés.

#### Programme

- **Contextualiser la santé au travail et ses acteurs (28 heures)**
  - Identifier les missions, les règles de déontologie et d'exercice applicables en santé au travail.
  - Définir les rôles et missions du SST et identifier les enjeux au sein du système de santé au travail.
  - Catégoriser les différents types d'entreprises en vue d'adapter l'information en matière de promotion de la santé.
  - Identifier les différents acteurs de la prévention au sein du SST, dans les entreprises et dans la sphère institutionnelle, et définir leur rôle.
  - Expliquer les différences entre prévention primaire, secondaire et tertiaire.
- **Exercer son rôle d'infirmier(e) au sein d'une équipe pluridisciplinaire (35 heures)**
  - Distinguer ce qui relève des actions prescrites, des actions sur protocole, des actions liées au rôle propre de l'infirmier(e) de santé au travail.
  - Proposer des orientations pour la rédaction d'un protocole commun.
  - Réaliser son diagnostic infirmier lors des entretiens infirmiers dans le cadre du suivi de santé.
  - Adapter la réalisation des examens complémentaires dans le cadre du suivi individuel.
  - Dépister les éléments nécessitant une orientation médicale.
  - Rédiger en responsabilité sa partie du Dossier Médical en Santé au Travail.
  - Synthétiser les actions réalisées et informer.

#### Parcours passerelle de la licence sciences sanitaires et sociales

Pour les infirmier(e)s ayant validé le cycle infirmier AFOMETRA, un parcours spécifique est proposé par l'Université de Lille pour valider la licence «sciences sanitaires et sociales – parcours santé-travail».

Ce parcours est issu d'un partenariat entre l'AFOMETRA, l'ISTNF, l'Université de Lille et l'Institut lillois en ingénierie de la santé.

Durée : 18 jours répartis sur un an.

Détail du programme sur [www.afometra.org](http://www.afometra.org)

Renseignements et inscriptions : [formationcontinue@istnf.fr](mailto:formationcontinue@istnf.fr)

- **Accompagner l'entreprise et ses salariés collectivement et individuellement (35 heures)**
  - Réaliser des fiches d'entreprises conformément aux dispositions réglementaires.
  - Réaliser des actions en milieu de travail, notamment des observations de poste en utilisant les outils infirmiers.
  - Concevoir des actions d'information collectives conçues en collaboration avec le médecin du travail.
  - Animer des actions d'éducation à la santé en rapport avec l'activité professionnelle.
- **Contribuer au repérage des dangers, à l'identification des risques professionnels et à la prévention (42 heures)**
  - Identifier les documents de l'entreprise pour étayer le repérage des dangers et risques.
  - Analyser les conditions générales de travail et repérer les dangers présents dans une optique de prévention.
  - Exercer un premier niveau de repérage des moyens de prévention mis en œuvre par l'entreprise.
  - Proposer des pistes d'interventions complémentaires au médecin du travail.
- **Contribuer à la prévention de la désinsertion professionnelle et au maintien en emploi des salariés (14 heures)**
  - Observer l'activité professionnelle d'un salarié à risque d'inaptitude à son poste de travail.
  - Rédiger une observation des contraintes du poste en lien avec les problématiques de santé.
  - Proposer des pistes pour un maintien en emploi.
  - Réaliser les entretiens infirmiers avec une optique de maintien en emploi.
  - Dépister à travers un entretien infirmier les éléments relevant de la prévention de la désinsertion professionnelle nécessitant une orientation vers un médecin du travail.
- **Soutenance (1 jour)**
  - Chaque candidat rédige et présente un mémoire 2 mois après la fin du cycle (durée soutenance : 30 minutes).
  - Un QCM d'évaluation de fin de cycle est soumis le jour de la soutenance (durée : 1 heure).
  - Les 2 épreuves, soutenance et QCM, peuvent être réalisées à distance en synchrone.


#### Modalités pédagogiques

- Alternance enseignement théorique et échanges sur des cas pratiques.
- Mises en situations, jeux de rôles.
- Accompagnement individuel pour la réalisation d'un mémoire écrit issu d'un cas pratique.
- Entretien avec un jury.

#### Avertissement

**Ce cycle devra être suivi dans son intégralité.**

ANIMATION
Formateurs experts en leur domaine (médecins du travail, infirmier(e)s, IPRP...)
DÉROULEMENT
➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00
SUIVI ET ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Supports de cours inclus.</li> <li>➤ Tests de positionnement.</li> <li>➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.</li> <li>➤ Évaluation à froid.</li> <li>➤ Remise d'un certificat de réalisation.</li> <li>➤ Remise d'un certificat AFOMETRA.</li> </ul>



ORGANISME DE FORMATION  
certifié ISO 9001:2015,  
ODPC, datadocké